



Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche
Z.A. Les Forges - 50180 SAINT-GILLES
Tél : 02.33.05.89.89 - Mail : fdgdon50@fdgdon50.fr
Siret : 494 356 868 00021 - APE : 9412 Z
Fédération membre de FREDON France - Réseau des FREDON et FDGDON
Section départementale de l'Organisme à Vocation Sanitaire Régional pour le Végétal

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN H/F LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES ENVAHISSANTS CDD de 3,5 mois à partir de mi-août 2024.

La FDGDON de la Manche, Organisme à Vocation Sanitaire, est chargée de l'animation et la coordination de la lutte collective départementale contre les Rongeurs aquatiques envahissants par Arrêté Préfectoral depuis 2007. La lutte contre les ragondins et rats musqués a été rendue obligatoire depuis 2012 dans le département de la Manche.

Les rongeurs aquatiques envahissants sont responsables de nombreuses nuisances agricoles et économiques (dégâts sur prairies et cultures notamment). Leur colonisation des milieux aquatiques vient perturber le fonctionnement écosystémique, et impacter les espèces animales et végétales s'y trouvant. Par ailleurs, ils sont vecteurs de zoonoses comme la Leptospirose, également transmissible aux élevages (bovins et équins, dans notre département).

Les orientations et les actions du programme ont été fixées par un comité de pilotage départemental dirigé par les Services de l'Etat et avec la participation du Département de la Manche et des EPCI.

Les actions se décomposent en 2 axes principaux :

- Le recensement, la formation, l'accompagnement et le suivi d'un réseau de piégeurs de la lutte collective, et la mise à disposition de matériel de lutte et d'équipements de protection individuelle.
- Le suivi et l'entretien d'un réseau de 75 points de collecte pour le stockage et l'élimination par équarrissage des cadavres de nuisibles régulés.

Offre d'emploi et missions :

La FDGDON recrute un technicien / une technicienne pour un contrat d'une durée déterminée de 3,5 mois (à partir de mi-août 2024 – date à fixer selon disponibilité), dont la mission sera d'animer et assurer la lutte collective départementale contre les ragondins et rats musqués.

Ainsi, vous participerez notamment :

- Au suivi et à la formation du réseau de piégeurs, ainsi qu'à la mise à disposition du matériel de piégeage.
- Au suivi du réseau de points de collecte équarrissage.
- De façon ponctuelle et en soutien de l'équipe actuelle, aux autres missions de luttes collectives (telles que les frelons asiatiques et les étourneaux).

Connaissances et aptitudes du / de la candidat(e) :

- Une formation BAC+2 / BAC+3, dans le domaine de l'agriculture ou de l'environnement.
- Connaissances dans le domaine cynégétique : Permis de chasser, connaissances des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, pratique du piégeage, souhaités.
- Bon relationnel avec le monde rural et expression orale correcte : Formation des piégeurs, collaboration avec les réseaux (collectivités, techniciens de rivières, associations cynégétiques, exploitants agricoles...).
- Connaissances et capacités d'adaptation à l'outil informatique nécessaires : Utilisation d'une base de données pour le suivi des piégeurs, du matériel et des captures de rongeurs aquatiques envahissants.
- Autonomie, méthodologie (suivi de stocks de matériels) et pédagogie (formation des piégeurs).
- Déplacements réguliers sur le tout le département de la Manche (permis B indispensable).

Conditions de travail :

- Embauche au siège de la FDGDON à Saint-Gilles (50180), déplacements sur le département.
- Contrat à durée déterminée de 3,5 mois, à partir de mi-août 2024 (date à adapter selon les disponibilités).
- Temps de travail hebdomadaire : 37,5h.
- Salaire : SMIC, + 2,5h hebdomadaires majorées pour un contrat de 37,5h hebdomadaire.

**Candidature (CV + lettre de motivation) et renseignements de préférence par mail
à l'attention de Monsieur le Directeur sur antoine.metayer@fdgdon50.fr
ou par voie postale à FDGDON de la Manche - ZA Les Forges – 50180 SAINT-GILLES.**